

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 38-427-1932 Commissions.

n° 38-427-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 juin 1932

Numéro JO

n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro

30 juin 1932

### TEXTE INTÉGRAL

la décision du 24 février 1932, nommant les membres de la commission de réforme pour une période de deux années est rapportée, Sont désignés pour faire partie de la commission de réforme appelée à constater l'invalidité de M. Barrès, contrôleur-adjoint des douanes de la Côte française des Somalis : Président : M. Kresser, chef de bureau hors classe des secrétariats généraux. délégué du gouverneur : Membres : MM. le trésorier-paveur ou son représentant: le chef du service des douanes ou son représentant : le médecin capitaine Bajolet, membre de la commission de rapatriement: Dufaud, vérificateur-adjoint du cadre local des douanes: Colombani, contrôleur-adjoint du cadre local des douanes. La commission ci-dessus désignée se réunira le 27 juin 1932. à 16 heures, à l'hôpital intercolonial de Djibouti.